

DECLARATION INITIALE DE L'ASSOCIATION

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article premier de son décret d'application du 16 août, de procéder à la déclaration de l'association :

TITRE DE L'ASSOCIATION : Culture rugby de mouvement, témoignages (fond national documentaire rugby)

SIEGE SOCIAL : 2 boulevard Anatole France, 93 200 St Denis

OBJET DE L'ASSOCIATION :

- Réunir, publier, donner à voir, à lire et analyser les œuvres pratiques et théoriques des précurseurs aux acteurs actuels de la culture spécifique du rugby de mouvement Français.
- Réunir les acteurs des différents domaines de la formation.

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

Président :

Monsieur : Pierre VILLEPREUX
né à : Arnac-Pompadour (19)
le : 05/07/1943 de nationalité française,
domicilié au : 19 rue Dupleix, 87 000 LIMOURS
exerçant la profession de: Retraité de l'éducation nationale

Trésorier élu :

Monsieur : Patrick LADAUGE
né à : METZ (57)
le : 26/05/1951 de nationalité française,
domicilié à : 12 allée des plantes 94800 VILLEJUIF
exerçant la profession de: enseignant d'éducation physique et sportive

Secrétaire élu :

Monsieur : Gilles MALET
né à : Bois colombes (75)
le : 07/07/1962 de nationalité française,
domicilié au : 71 rue des marguerites, 92 160 ANTONY
exerçant la profession d':enseignant d'éducation physique et sportive

Ci-joint un exemplaire dûment approuvé par nos soins, des statuts de l'association.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire parvenir un récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Saint Denis le 29 novembre 2008



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION

Bureau des Associations et des Élections

1, esplanade Jean Moulin

93007 Bobigny cedex

Tél : 0141605572 - 0141605575

E-mail : associations@seine-saint-denis.pref.gouv.fr

Le numéro W931006568
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W931006568

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

donne récépissé à **Monsieur le Président**

d'une déclaration en date du : **20 janvier 2009**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

CULTURE RUGBY DE MOUVEMENT, TEMOIGNAGES (FOND NATIONAL DOCUMENTAIRE RUGBY)

dont le siège social est situé : 2 boulevard Anatole France
93200 Saint-Denis

Décision prise le : **29 novembre 2008**

Pièces fournies : Statuts
Liste dirigeants

Bobigny, le 20 janvier 2009

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation
La chef de la section "Associations"

Martine FERRAT

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

domaines de l'éducation, santé, socio-culturel etc. *Siège social* : 15, villa Hochard, 93380 Pierrefitte-sur-Seine. *Date de la déclaration* : 20 janvier 2009.

1866 – * Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. **AMICALE C.N.L ANTOINE WATTEAU**. *Objet* : organiser la défense des intérêts des résidents, des consommateurs sur toutes les questions concernant les problèmes de l'habitat, de l'urbanisme et de l'environnement. *Siège social* : appartement 313, 35, rue Mathieu, 93400 Saint-Ouen. *Courriel* : amicnlaw@yahoo.fr. *Date de la déclaration* : 20 janvier 2009.

→ 1867 – * Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. **CULTURE RUGBY DE MOUVEMENT, TEMOIGNAGES (FOND NATIONAL DOCUMENTAIRE RUGBY)**. *Objet* : réunir, publier, donner à voir, à lire et analyser les oeuvres pratiques et théoriques des précurseurs aux acteurs de la culture spécifique du rugby de mouvement français ; réunir les acteurs des différents domaines de la formation. *Siège social* : 2, boulevard Anatole France, 93200 Saint-Denis. *Courriel* : gilles.malet@club-internet.fr. *Date de la déclaration* : 20 janvier 2009.

rité, alimentation, santé, insertion professionnelle ; financer des micro-projets ; entraide entre les membres. *Siège social* : 8, rue d'Agen, 93800 Épinay-sur-Seine. *Date de la déclaration* : 20 janvier 2009.

1874 – * Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. **LA COMPAGNIE N'AURA PAS LIEU**. *Objet* : préparation, création montage, organisation et représentation de spectacles de théâtre amateur, ainsi que tous travaux afférents tels que : écriture, décors, costumes, maquillages, éclairage, musique, promotion ou autres activités complémentaires ou connexes. *Siège social* : 6, avenue Jean Jaurès, 93310 Le Pré-Saint-Gervais. *Date de la déclaration* : 21 janvier 2009.

1875 – * Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. **MYKEUL.B'BIZ (MB'S)**. *Objet* : assurer, préparer et aider à la réalisation et à la promotion de concepts culturels artistiques, développés au nom de l'artiste Mickaël BAPTE, Pseudonyme MYKEUL.B. *Siège social* : 113, rue Victor Hugo, 93110 Rosny-sous-Bois. *Courriel* : mykeul.b@gmail.com. *Site internet* : www.mykeulb.com. *Date de la déclaration* : 22 janvier 2009.

1876 – * Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis